



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations
Débat d'orientations budgétaires 2011

DEL-2011-001

Numéro de la délibération : 2011/001

Nomenclature ACTES : Finances locales, décisions budgétaires

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 26/01/2011

Date de convocation du conseil : 20/01/2011

Date d'affichage de la convocation : 20/01/2011

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Jean-Pierre LE ROCH

Secrétaire de séance : Mlle Julie ORINEL

Étaient présents : M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Paul JARNO, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mlle Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : M. Bernard BAUCHER par M. Henri LE DORZE, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ par Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Claude LE BARON par M. Christophe MARCHAND, Mme Laëtitia LE DOARÉ par Mme Anne-Marie GRÈZE

Débat d'orientations budgétaires 2011

Rapport de Daniel Le Couviour

En application du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal doit débattre des orientations budgétaires dans le délai de deux mois précédant le vote du budget lui même.

Nous vous proposons :

De prendre acte que le débat d'orientations budgétaires pour l'année 2011 s'est tenu dans les conditions requises.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 27 janvier 2011

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**

Ville de PONTIVY

Débat d'orientations budgétaires de l'année 2011



Préambule

Préalablement à l'examen et au vote du budget, le débat sur les orientations budgétaires permet :

- d'informer les élus sur la situation économique et financière de la ville
- de prendre connaissance des orientations de la loi de finances pour l'année 2011
- de définir les axes de notre politique pour l'année 2011 et de vérifier que nos choix ne mettent pas en cause les équilibres financiers futurs.

Le budget lui-même sera présenté au conseil municipal du **16 février 2011** afin de disposer du temps nécessaire à la connaissance de toutes les données utiles à la recherche de l'équilibre (dotations, subventions, participations...)

Ce débat d'orientations budgétaires est le troisième de ce mandat, il doit être l'occasion d'examiner rétrospectivement, la structure et l'évolution de nos recettes et de nos dépenses de fonctionnement et d'investissement, mais aussi, de réaliser une étude prospective afin de prendre en compte un nouveau contexte financier et d'évaluer nos marges de manœuvres futures.

Ainsi, ce document dont il convient de préciser qu'il n'est pas décisionnel et pas formellement soumis à un vote de la part de l'assemblée délibérante, traite successivement des points suivants :

- ◆ Situation financière de la ville : examen rétrospectif.
- ◆ Prospective financière 2011- 2014.
- ◆ Synthèse.

PARTIE I - Rétrospective financière

1 Situation financière de la ville

Au moment de débattre des orientations budgétaires, il faut rappeler les données financières caractérisant la situation de notre ville afin d'examiner leur évolution et de faire apparaître les tendances qui orienteront nos choix pour l'avenir.

Successivement, les thèmes suivants seront examinés :

- ◆ Nature et évolution des recettes de fonctionnement depuis 2005
 - ◆ Analyse des recettes de fiscalité
 - ◆ Analyse des concours de l'Etat
- ◆ Nature et évolution des dépenses de fonctionnement depuis 2005
- ◆ Analyse des marges d'autofinancement
- ◆ Point sur les investissements et leur financement.
- ◆ Analyse de l'endettement.

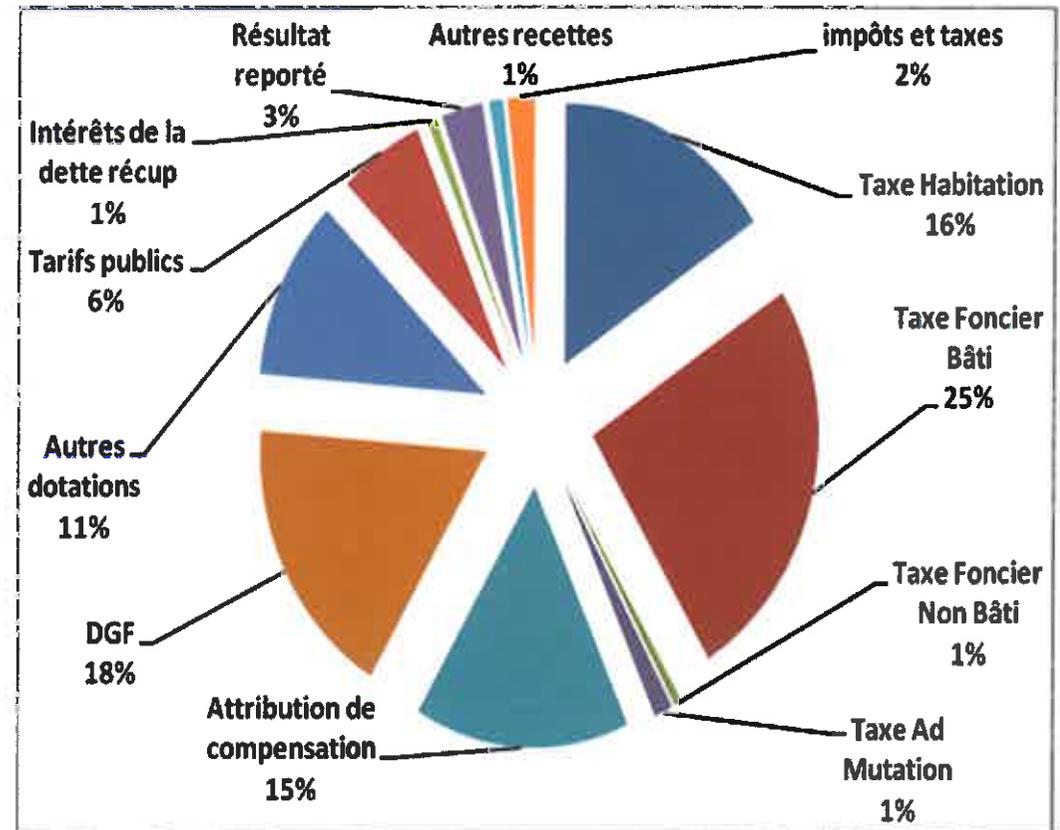
1.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1.11 Nature et importance des recettes de fonctionnement.

Les recettes de fonctionnement sont constituées par :

- Les impôts ou la fiscalité qui représentent **41,8 %** des recettes (taxe d'habitation TH, taxe sur le foncier bâti FB, taxe sur le foncier non bâti FNB)
- La dotation globale de fonctionnement DGF représente **17,7 %** des recettes
- Les autres dotations et compensations DSU, DSR, Dot Nat Péréquation ... : **11,2 %** (en baisse en 2009)
- La dotation de compensation versée par la communauté de communes représente **15,4 %** des recettes.
- Les tarifs publics : **6 %**.
- La Taxe additionnelle aux droits de mutation représente **1,3 %** des recettes en baisse depuis 2007 du fait de la crise immobilière
- Les impôts et taxes constituent **2 %** des recettes
- La dette récupérable **0,6 %**, l'excédent reporté cette année **3 %** et des recettes diverses pour **0,97 %** (Taxes diverses, atténuations de charges de personnels).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2010



1.12 Evolution des recettes de fonctionnement de 2005 à 2009.

RECETTES en €	2005	2006	2007	2008	2009	BP 2010	Evolution/5 ans	Montant 2009 € par habitant*	
								Pontivy	Bretagne
Impôts locaux (TH,FB,FNB)	5 305 266	5 532 413	5 772 794	5 935 575	6 199 477	6 360 000	3,97%	426	460
autres impôts et taxes	596 133	544 920	590 444	616 813	474 705	503 000	-5,54%	33	63
dont droits de mutation	343 023	292 622	334 117	302 258	205 065	205 000	-12,07%		
Attribution de compensation et DSC	2 221 613	2 272 186	2 243 219	2 330 733	2 331 837	2 335 829	1,22%	161	159
Dotations et participations	4 619 175	4 664 587	4 696 331	4 867 570	4 436 988	4 396 990	-1,00%		
dont dotations de l'Etat (DGF,DSR,DSU, DNP)	3 306 231	3 407 306	3 579 284	3 613 793	3 443 070	3 412 700	1,02%	238	215
Produits des services	723 552	780 877	809 214	860 363	847 417	910 800	4,03%		
Atténuation de charges	273 885	253 561	198 183	178 189	119 518	125 000	-18,72%		
TOTAL RECETTES REELLES*	13 739 624	14 048 545	14 310 184	14 789 243	14 409 941	14 631 619	1,20%	1 011	1 087

* hors recettes exceptionnelles, produits en régie et produits financiers

** comparaison aux communes de même strate (10 à 20 000 habitants)

Les recettes réelles (hors produits financiers de la dette récupérable, travaux en régie et produits exceptionnels) ont progressé de 1,20 % par an sur la période 2005-2009. En 2009 elles restent inférieures à la moyenne régionale (-76 € par habitant). Cette progression est aussi inférieure à l'inflation (1,5 % sur la période). 133 % de cette progression est liée à l'augmentation du produit fiscal et donc au dynamisme des bases. Il faut noter que le produit fiscal par habitant est inférieur à la moyenne régionale de même strate démographique*

Pour l'année 2010 et les années suivantes, compte tenu du gel des dotations de l'Etat pendant 3 ans et de la baisse de la taxe additionnelle des droits de mutations (-32 % entre 2008 et 2009), la part des recettes liée au produit fiscal prendra encore plus d'importance.

1.13 Analyse des recettes de fiscalité

1.13.1 Comparaison des taux d'imposition

Taux d'imposition	Taux 2010 Ville de PONTIVY	France entière Taux moyens 2009 des communes de la strate 10 000 à 20 000 habt.	Bretagne* Taux moyens 2009 des communes de la strate 10 000 à 20 000 Habt	Morbihan* Taux moyens 2009 des communes de la strate 10 000 à 20 000 habt.
Taux Taxe d'Habitation	14,46	15,13	17,21	15,89
Taux du Foncier Bâti	25,89	21,74	21,54	28,18
Taux du Foncier Non Bâti	52,56	59,25	55,77	52,82
Taux TEOM	7,50	9,22	7,51	7,53

Source : direction générale des collectivités locales (D.G.C.L.) Bretagne : 25 communes ; Morbihan : 6 communes

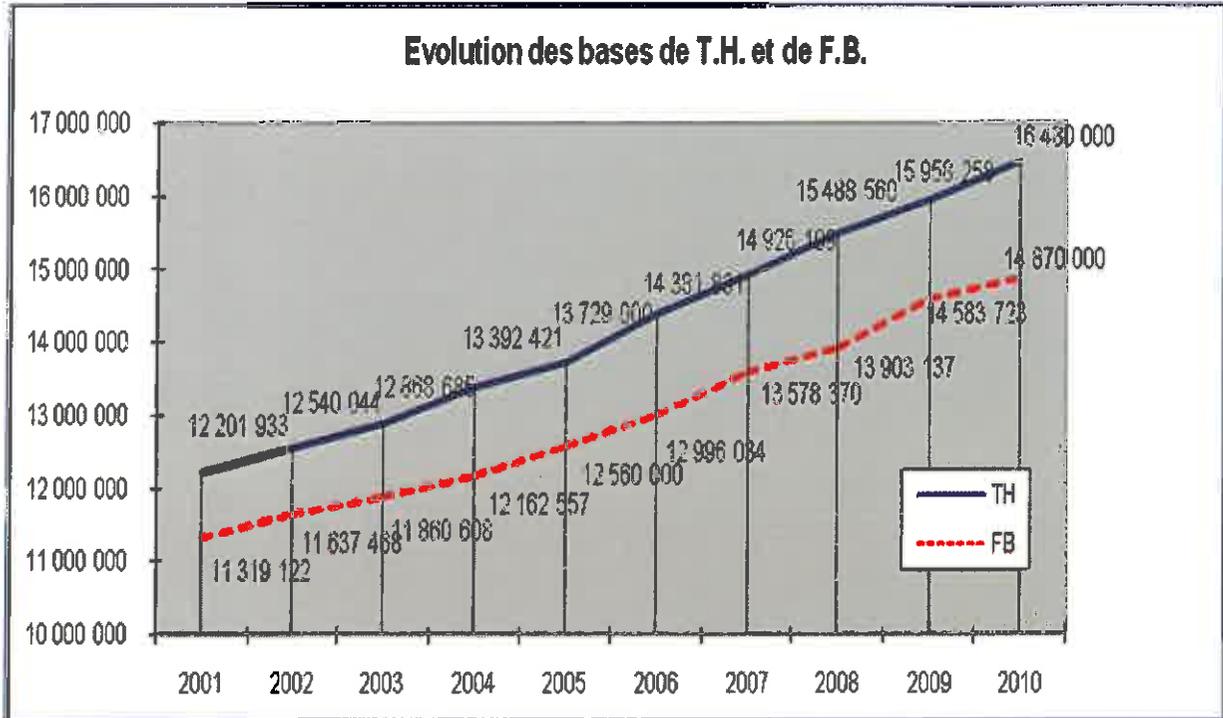
Les taux des 3 taxes n'ont pas augmenté depuis 1996.

Le taux communal de Taxe d'Habitation (14,46 %) est nettement inférieur à ceux pratiqués dans le Morbihan (15,89 %) et dans la région Bretagne (17,21%)

Concernant la taxe sur le Foncier Bâti (25,89 %), le taux est supérieur à la moyenne régionale (21,54 %) et inférieur à la moyenne départementale (28,18 %)

Concernant la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères perçue par Pontivy Communauté dans le cadre de sa compétence « collecte des déchets », le taux se situe à la moyenne départementale et régionale

1.13.2 Evolution des bases fiscales de 2001 à 2010



L'ensemble des bases des trois taxes TH, FB et FNB progressent en 2010 de 2.6 % (+3,9 % en 2009).

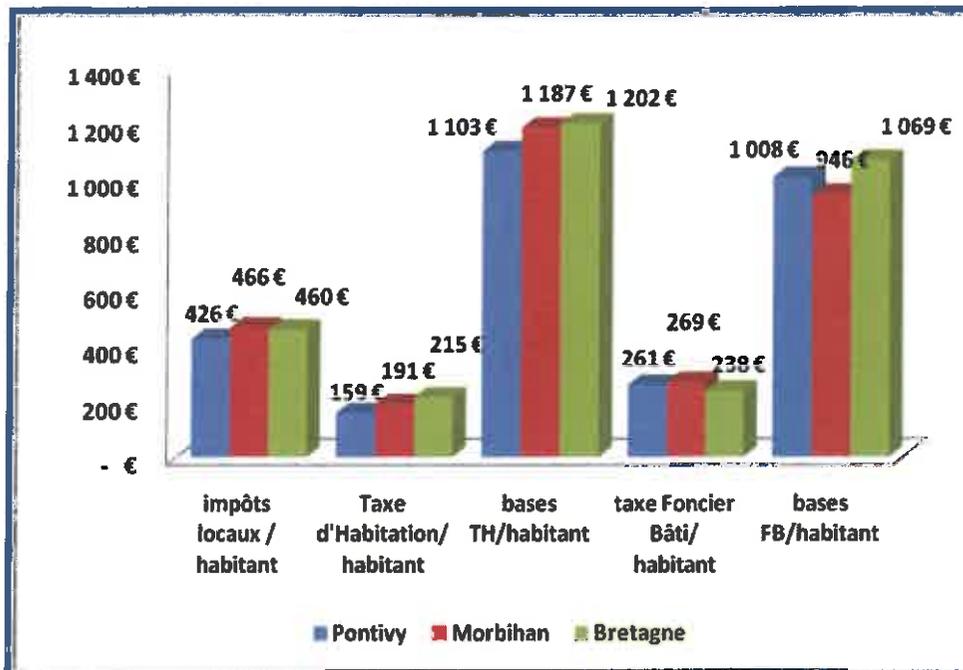
En 2010, la progression des bases de la TH est de 3,3 % (+3 % en 2009) et celle du FB de + 2 % (+4,9 % en 2009).

Les bases concernant les 3 taxes (TH, FB, FNB) ont eu une progression régulière équivalente à 3,2 % par an de 2001 à 2010.

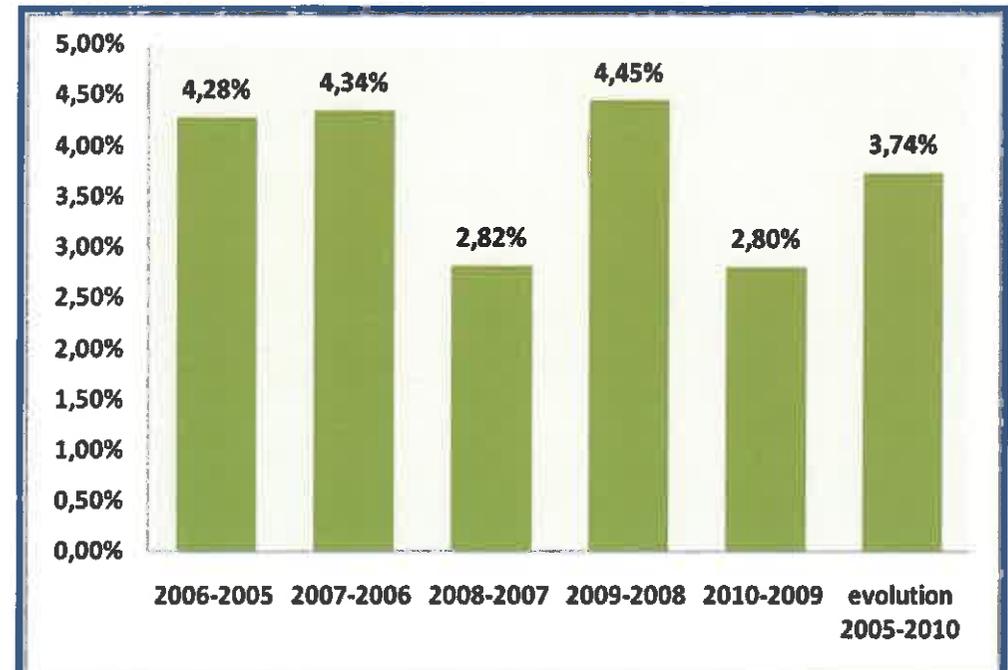
De 2001 à 2005 les bases augmentent de 2,8 % par an. La période 2005-2010 montre une évolution plus soutenue des bases (+3.6 % par an) en lien avec le développement de l'immobilier surtout en 2007 et 2008 et l'augmentation forfaitaire des bases en 2009 (+2.5 %)

1.13.3 Analyse du produit fiscal

Analyse des impôts locaux 2009



Evolution du produit fiscal



Le produit fiscal global (combinaison des bases et des taux) par habitant (426 €) est inférieur aux moyennes départementale et régionale du fait de la faiblesse des bases et du taux de Taxe d'Habitation.

Le produit fiscal a évolué en moyenne de 3,74 % par an
La TH représente 37,4 % du produit fiscal
La TFB représente 61,2 % du produit fiscal
La TFNB représente 1,4 % du produit fiscal

1.14 Analyse des concours de l'Etat

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Evolution 2009/2010	Evolution 2005-2010
Dotations de l'Etat								
Dotation Globale Fonctionnement	2 677 264	2 715 698	2 757 417	2 787 851	2 720 503	2 725 549	0,19%	
Dotation Solidarité Urbaine	304 232	319 444	335 416	340 783	340 783	340 783	0,00%	
Dotation Solidarité Rurale	77 377	91 431	207 608	224 131	226 127	247 058	9,26%	
Dotation Nationale Péréquation	247 358	280 733	278 843	261 028	155 657	161 158	3,53%	
Autres dotations	16 204	11 906	6 243	4 214	1 773	1 525	-14,00%	
TOTAL DOTATIONS	3 322 435	3 419 212	3 585 527	3 618 007	3 444 843	3 476 073	0,91%	0,76%
Allocations compensatrices								
Compensation Taxe Habitation	263 381	269 356	281 822	285 852	288 458	305 116	5,77%	
Compensation Taxe Professionnelle	261 920	237 961	210 468	174 222	123 419	112 237	-9,06%	
Compensation Taxe Foncière	91 957	110 742	110 630	116 607	105 937	100 401	-5,23%	
autres compensations	3 610	-	4 275	2 135	1 453	2 735	88,23%	
TOTAL COMPENSATIONS	620 868	618 059	607 195	578 816	519 267	520 489	0,24%	-2,9%

Les dotations de l'Etat pour participer aux dépenses de fonctionnement de la ville ont augmenté régulièrement jusqu'en 2008 (généralement en fonction de l'inflation). Ce n'est plus le cas depuis 2009. Un gel triennal (2011-2013) des dotations de l'Etat dégradera encore cette situation

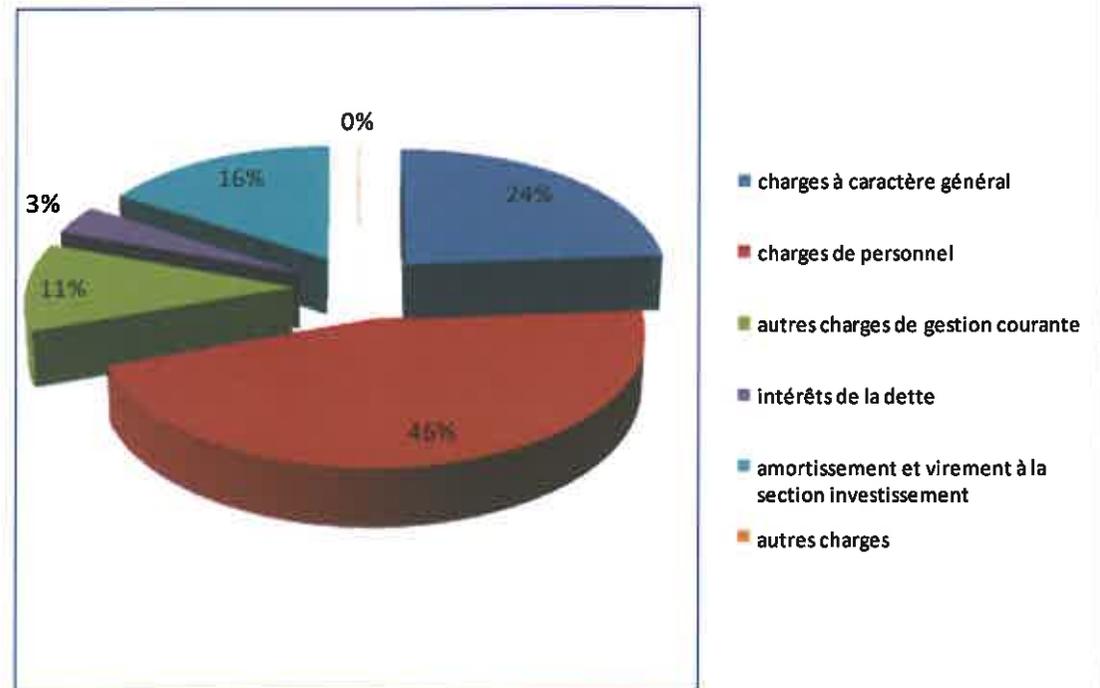
1.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

1.21 Nature et importance des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

- Les charges de personnel qui représentent 46 % des dépenses de fonctionnement. La ville assure ses différentes missions avec 187 personnes (181 ETP au 1^{er} janvier 2011)
- Les charges à caractère général (24%) qui sont liées aux achats et fournitures nécessaires pour le bon fonctionnement des services (compte 60), aux prestations des services extérieurs (compte 61 et 62) et aux impôts et taxes dues par la commune (compte 63)
- Les autres charges de gestion courante (11 %) comprennent les indemnités des élus, la participation de la ville au CCAS et au SDIS, les subventions pour les écoles privées sous contrat, les subventions pour les associations
- Les charges financières (3%) sont des charges d'intérêts liées aux emprunts souscrits
- L'amortissement et le virement à la section d'investissement (16 %) : l'amortissement est une estimation de la perte de valeur des biens de la collectivité (mobilier, matériel, ...). Le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement permet l'autofinancement d'une partie des investissements. Il doit couvrir au minimum le remboursement en capital.

répartition des dépenses de fonctionnement BP 2010



1.22 Evolution des dépenses de fonctionnement de 2005 à 2009

DEPENSES en €	2005	2006	2007	2008	2009	BP 2010	Evolution 2005-2009	Montant 2009 € par habitant	
								Pontivy	Bretagne *
Personnel(C64)	6 426 276	6 583 255	6 858 979	6 730 120	6 836 515	6 960 768	1,56%	464	499
Charges à caractère général	2 890 931	3 304 744	3 293 882	3 333 693	3 232 635	3 637 607	2,83%	220	223
dont achats et variation de stocks(C60)	1 541 798	1 763 573	1 587 842	1 754 659	1 730 203	1 810 605	2,92%		
dont services extérieurs(C61)	664 722	749 658	836 007	732 409	718 202	814 940	1,95%		
dont autres services extérieurs(C62)	631 471	735 890	809 442	803 240	740 004	981 052	4,04%		
dont impôts et taxes(C63)	52 939	55 622	60 591	43 385	44 226	31 010	-4,40%		
Autres charges de gestion courante(C65)	1 575 601	1 559 321	2 191 235	1 801 896	1 838 039	1 646 116	3,93%		
Dont subventions hors SDIS et CCAS	554 246	557 469	572 187	749 216	681 534		5,30 %	102***	109***
charges financières	517 303	463 761	450 694	747 019	488 621	542 000	-1,42%	34 (24**)	33
autres charges	103 954	11 100	15 067	18 469	1 804	9 050	-63,71%		
TOTAL DEPENSES REELLES	11 514 065	11 922 180	12 809 857	12 631 198	12 397 614	12 795 741	1,87%	869	970

* communes de même strate démographique

** intérêts dette nette

*** avec SDIS et CCAS

Les dépenses réelles de fonctionnement ont eu une progression moyenne de 1,87 %, légèrement supérieure à l'inflation (1,5 % sur la période). Principal poste de dépenses, les frais de personnel (montant net) représentent 54,7% des dépenses de fonctionnement (Bretagne : 55,6 %) et 464 € par habitant en 2009 (Bretagne : 499 € par habitant).

1.3 Analyse des marges d'autofinancement

	CA 2005 Résultat	CA 2006 Résultat	CA 2007 Résultat	CA 2008 Résultat	CA 2009 Résultat	BP 2010 Prévision	Pontivy 2009 €/ habitant	Bretagne 2009 €/ habitant
Recettes réelles de Fonctionnement (en €)	14 197 165	14 432 479	14 584 751	15 024 644	14 741 221	14 751 119	1 011*	1 061*
Dépenses réelles de Fonctionnement Hors prélèvement déficit ou excédent (en €)	11 514 065	11 922 180	12 809 857	12 631 198	12 397 614	12 795 541	849*	901*
Marge brute d'exploitation = CAF Brute) (en €)	2 683 100	2 510 299	1 774 894	2 393 446	2 343 607	1 955 578	162*	160*
Capital dette nette (en €)	980 219	1 023 429	743 247	729 092	594 713	514 000		
Marge nette d'autofinancement = CAF Nette (en €)	1 702 881	1 486 870	1 031 647	1 664 354	1 748 894	1 441 578	121**	78*

* source DGCL 2009

** CAF nette corrigée (dette nette)

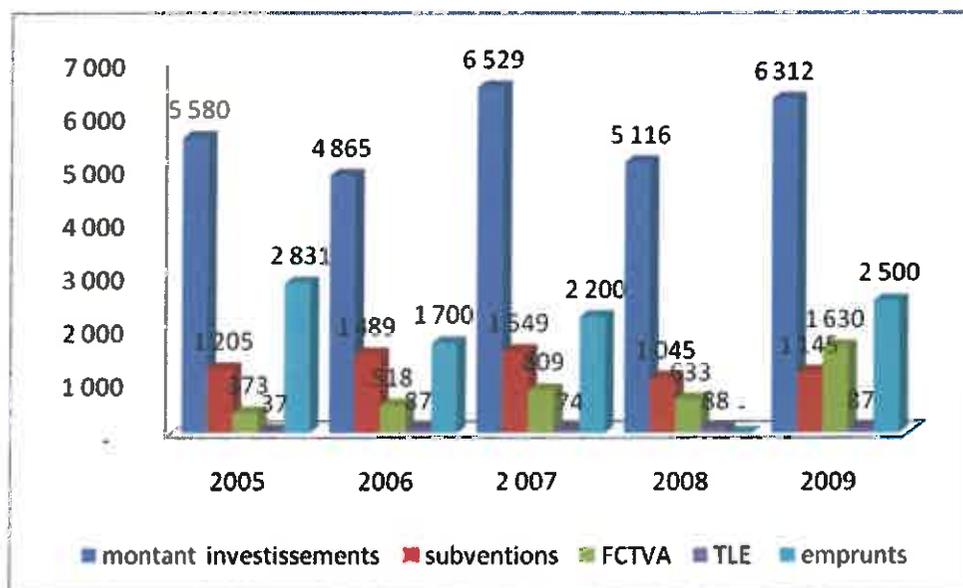
L'autofinancement est indispensable pour développer des programmes d'investissement et assurer une partie du financement des investissements (études, travaux ou acquisitions).

Il est mesuré par la capacité d'autofinancement nette. Une fois les dépenses réelles couvertes et le capital de l'annuité remboursé, la CAF Nette a été en moyenne de 1 526 893 € sur les 5 dernières années.

La maîtrise des recettes de fonctionnement mais surtout des dépenses de fonctionnement est essentielle pour dégager de l'autofinancement. La gestion de l'endettement, avec ses conséquences sur les charges financières et le niveau de capital à rembourser, est aussi primordiale.

1.4 LES INVESTISSEMENTS ET LEUR FINANCEMENT

	2005	2006	2007	2008	2009	Pontivy 2009	Bretagne 2009	moyenne /5ans	Ratios moyens /5ans
montant des investissements	5 579 626	4 864 611	6 529 061	5 116 150	6 311 190	436 €/hab	330 €/hab	5 680 128	393 €/hab
subventions	1 205 298	1 488 560	1 548 546	1 045 437	1 144 972	18,1%	13,9%	1 286 563	22,7%
FCTVA	373 381	517 980	808 966	632 917	1 629 997	25,8%	23,6%	792 648	14,0%
TLE	36 780	86 640	74 459	87 805	86 846			74 506	
emprunts	2 830 500	1 700 000	2 200 000	-	2 500 000	39,6%	24,9%	1 846 100	32,5%



Avec un niveau d'investissement de 28 400 640 € sur les 5 dernières années, soit 5 680 128 € par an et 393 € par habitant, la ville est nettement au dessus de la moyenne régionale (330 € en 2009, année du plan de relance)

Ce niveau d'investissement élevé a été possible parce que la ville dégage des capacités d'autofinancement importantes mais aussi parce que les investissements ont été bien subventionnés (22,7 % des investissements sur la période)

Le FCTVA, lié aux travaux réalisés l'année précédente a permis de financer 14 % des investissements. Le FCTVA a été abondé en 2009 du fait de l'engagement de la ville dans le plan de relance de l'Etat.

Le recours à l'emprunt a été nécessaire à hauteur de 32,5 % sur cette période.

1.5 L'ENDETTEMENT

1.51 Niveau de la dette par habitant

Ce ratio Dette / population est un autre critère d'analyse de la situation financière de la Ville. Il doit être comparé au ratio moyen des communes de Bretagne de même strate démographique et jouant le même rôle de ville centre.

Pour l'année 2011, il s'agit de la dette au 1^{er} janvier de l'exercice (hors emprunts nouveaux).

Tableau comparatif de la dette en capital

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Bretagne 2009*
Nombre d'habitants	15 044	15 044	15 044	15 044	14 469	14 632	14 695	
Dette nette totale Ville+eau+assainissement	9 822 K€	11 812 K€	12 869 K€	14 481 K€	14 416 K€	15 777 K€	16 254 K€	
Ratio Dette nette totale en € par habitant	653 €/HBT	785 €/HBT	855 €/HBT	962 €/HBT	996 €/HBT	1 078 €/HBT	1 106 €/HBT	
Dette nette ville seule	5 218 K€	7 068 K€	7 744 K€	9 201 K€	8 465 K€	10 367K€	9 876 €	
Ratio dette nette ville seule en € par habitant	347 €/HBT	470 €/HBT	514 €/HBT	612 €/HBT	585 €/HBT	709 €/HBT	672 €/HBT	872 €/HBT

Le niveau d'endettement par habitant (672 € par habitant) a baissé en 2010 et est nettement inférieur à la moyenne régionale (872 € au 31/12/09) La réalisation d'emprunt n'a pas été nécessaire en 2010

Au 1^{er} janvier 2011, le montant des emprunts, inscrits mais non réalisés, s'élève à 5 100 K€. En intégrant ces emprunts à la dette au 1^{er} janvier 2011, son montant serait porté à 21 354 K€ pour la dette totale et à 14 958 K€ pour la dette nette ville seule.

***Source D.G.C.L. : Ratio moyen des villes de Bretagne et de la strate 10 000 à 20 000 habitants calculé à partir des budgets principaux. Dette totale /habitant au 31 décembre 2009**

1.52 Capacité de remboursement de la dette

Le ratio « dette/épargne brute » exprime le nombre d'années d'épargne que la section de fonctionnement devrait dégager pour couvrir le remboursement du total de la dette.

Le niveau d'endettement à lui seul ne permet pas de caractériser la bonne ou la mauvaise santé financière d'une commune. Le ratio exprimant la capacité de remboursement est plus pertinent à cet égard puisqu'il prend en compte à la fois le niveau d'endettement et la capacité de la collectivité à épargner pour rembourser cette dette.

Ratios dette/épargne brute

	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009	BP 2010	Bretagne 2009*
Dette nette ville seule (encours)	5 218 K€	7 068 K€	7 744 K€	9 201 K€	8 465 K€	10 367 K€	
Emprunts inscrits non réalisés	4 600 K€	6 255 K€	4 550 K€	4 330 K€	5 747 K€	4 813 K€	
Total	9 818 K€	13 323 K€	12 294 K€	13 531 K€	14 212 K€	15 180 K€	
Épargne brute	2 578 K€	2 415 K€	1 767 K€	2 378 K€	2 344 K€	1 956 K€	
Ratio Dette/épargne brute	2 ans	2,9 ans	4,4 ans	3,9 ans	3,6 ans	5,3 ans**	5,6 ans
Ratio Dette et emprunts à réaliser /épargne brute	3,8 ans	5,5 ans	7 ans	5,7 ans	6,1 ans	7,8 ans**	

En règle générale un ratio en deçà de 5 années traduit une bonne situation financière. De 5 à 10 ans, il convient d'être vigilant. Au-delà de 10 années la situation peut devenir délicate, le danger de surendettement existe.

* Moyenne des communes de Bretagne de même strate démographique en 2009 : 5,6 années

** Dans le cas du BP 2010, le niveau d'épargne est une prévision. Il convient d'attendre le résultat du CA 2010 pour analyser plus précisément ce ratio.

1.53 Evolution de l'annuité

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Capital (annuité)	1 430 K€	1 490 K€	1 099 K€	1 079 K€	937 K€	793 K€	833 K€	886 K€	581 K€	606 K€	631 K€	658 K€	686 K€
Intérêts (annuité)	515 K€	464 K€	450 K€	488 K€	489 K€	507 K€	457 K€	407 K€	351 K€	328 K€	304 K€	279 K€	253 K€
Annuité totale	1 945 K€	1 954 K€	1 549 K€	1 567 K€	1 426 K€	1 300 K€	1 291 K€	1 292 K€	932 K€	934 K€	935 K€	937 K€	938 K€
Dette récupérable** capital	450 K€	460 K€	355 K€	350 K€	342 K€	304 K€	321 K€	328 K€	0 K€				
Dette récupérable intérêts	278 K€	240 K€	200 K€	165 K€	131 K€	97 K€	66 K€	33 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€	0 K€
Dette récupérable totale	728 K€	700 K€	555 K€	515 K€	473 K€	401 K€	388 K€	361 K€	0 K€				
Annuité nette	1 217 K€	1 254 K€	994 K€	1 052 K€	953 K€	899 K€	903 K€	931 K€	932 K€	934 K€	935 K€	937 K€	938 K€
Capital de l'annuité	980 K€	1 030 K€	744 K€	729 K€	595 K€	489 K€	512 K€	558 K€	581 K€	606 K€	631 K€	658 K€	686 K€

En 2009, l'annuité nette par habitant se situe à 66 €, bien en deçà de la moyenne régionale* se situant à 114 € par habitant.

***moyenne des communes du Morbihan de même strate démographique**

****Dette récupérable :** Il s'agit d'emprunts réalisés par la ville pour le compte de tiers mais la ville récupère en totalité auprès de ces mêmes tiers, le montant de l'annuité :

Hôpital de PONTIVY	Fin en 2012
Tennis	Fin en 2010
Budget eau et budget assainissement	Fin en 2011

PARTIE II - Prospective financière

Éléments de contexte

Pour réaliser cette **prospective financière** sur 4 ans et **préparer le budget 2011**, nous devons prendre en compte les éléments de la loi de finances 2011.

La principale disposition de la loi de finances pour 2011 pour les collectivités locales concerne le **gel des dotations pendant 3 ans (2011-2013)** et donc la **fin de leur indexation sur l'inflation prévisionnelle**. En effet, en 2011, l'enveloppe normée intégrant l'ensemble des dotations de l'Etat est gelée compte tenu de l'objectif d'évolution « zéro valeur » fixé par le gouvernement pour réduire le déficit public.

Ce gel n'a pas le mérite de garantir la stabilité, ni la visibilité des recettes des collectivités locales puisque chaque dotation dispose de ses propres modalités d'évolution.

La **DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)**, selon la loi des finances locales, aura une évolution très faible de 0,2 % en 2011. **Pour les communes, la part dotation de base est stable tandis que le complément de garantie peut baisser de 0 à 6 % selon le potentiel fiscal** pour prendre en compte le financement de la croissance de la population et la progression de l'intercommunalité.

La **progression des enveloppes nationales de DSU et DSR est de 6,2 %**. La majoration de la DSU concerne les **250 premières communes de plus de 10 000 habitants (Pontivy au 561^{ème} rang en 2010)**.

Le **taux de minoration 2011 des compensations d'exonérations fiscales est fixé à -7,43 % afin de dégager des marges pour augmenter les dotations de péréquation (DSU et DSR)**.

Concernant les aspects fiscaux de la loi de finances,

Les **bases locatives des taxes d'habitation, de foncier bâti et de foncier non bâti progressent forfaitairement de 2 %**. (+2,5 % en 2009, 1,2 % en 2010).

Enfin, nous observons avec inquiétude, dans le cadre de la réforme territoriale, les évolutions de compétences et les contraintes financières qui pèseront sur la région et le département risquant de réduire sensiblement le volume des subventions qu'ils accordent aux investissements communaux.

Pour réaliser cette prospective, les hypothèses retenues ont pour base les montants des recettes et des dépenses du compte administratif 2009 et du budget primitif 2010 ajustés des données connues de l'exercice en cours.

L'analyse prospective doit nous permettre de vérifier que **nos choix pour l'année 2011** en fonction du contexte évoqué ci-dessus, ne mettront pas en cause les **équilibres financiers futurs** et nous permettront de **poursuivre notre politique d'investissement** pour améliorer **l'attractivité de la ville** et pour **assurer les services correspondant aux besoins de la population pontivienne**.

Cette analyse a un caractère purement prévisionnel.

Il faut se garder d'interpréter les conclusions et considérer qu'elles sont évolutives et non définitives.

1 Hypothèses d'étude et actualisation

1.1 D.G.F. et autres dotations compte 74

En 2011, il est prévu une baisse des dotations pour prendre en compte la loi de finances 2011 :

- baisse de 2 % du complément de garantie de la DGF
- baisse de 7,5 % des compensations d'exonérations fiscales
- stabilité des autres dotations

Soit une baisse globale de 1,5 %

Pour les années suivantes, cette baisse de 1,5 % a également été retenue compte tenu de l'incertitude des concours de l'Etat.

1.2 Dette récupérable compte 76

Le taux d'évolution du compte 76 a été ajusté pour qu'il soit conforme au profil de la dette récupérable (fin en 2012).

1.3 Imposition directe compte 7311

L'hypothèse retenue compte tenu du dynamisme des bases fiscales observé ces dernières années et de la loi de finances 2011 (hausse forfaitaire des bases de 2 %) est de + 3 % pour 2011 et 2,6 % pour les 3 années suivantes, **sans augmentation des taux d'imposition communaux.**

1.4 Attribution de compensation 737321

L'attribution de compensation est conforme au tableau d'évolution de cette dotation. La dotation de solidarité communautaire a progressé de 8,7 % en 2010.

1.5 Produits des services et locations (comptes 70 et 752)

Une progression de 1,5 % a été retenue sur la durée de la simulation.

1.6 Estimation du résultat reporté : 740 000 €

1.7 Charges de personnel compte 64

Un **taux moyen d'évolution des charges de personnels de + 2,8 %** sur 2011 (prise en compte des congés maternité et validation des années de service) et 2 % pour les 3 années suivantes.

1.8 Les comptes 60

Nous avons pris pour hypothèse d'évolution un **taux moyen de + 2,87 %**. En 2011, un **taux de + 3 % a été retenu pour prendre en compte la hausse des tarifs de l'électricité déjà annoncée de 5 %**.

En 2012, un **taux de 2,5 % a été retenu**.

A partir de 2013, nous prévoyons une **progression de + 3%** pour la mise en service de la Médiathèque-Archives.

1.9 Les comptes 61- 62

Il a été retenu une progression moyenne annuelle de + 2,57 %. Cette hausse prend en compte les études nécessaires pour mettre en œuvre l'Agenda 21 ainsi que la biennale du livre d'histoire programmée tous les 2 ans.

1.10 Le compte 65

Les dépenses progressent de 3,65 % en moyenne sur les 4 ans. En 2011, la progression est de 8 % pour prendre en compte l'augmentation de la subvention d'équilibre au CCAS ainsi que la contribution au SDIS qui progresse de 1,3 %.

En 2012, 2013 et 2014 le taux retenu est de + 2 %.

1.11 Réalisation du stock d'emprunts

La réalisation des 5 100 K€ d'emprunts inscrits est répartie de 2011 à 2016 soit une réalisation de 3 400 K€ sur la période considérée. Avec cette hypothèse, le montant des emprunts restants à réaliser sera de 1 700 K€.

1.12 L'investissement 2011-2014

Programme d'investissement	2009	2010	2011	2012	2013	2014	TOTAUX 2011-2014
Total investissements BP	4 600 K€	4 672K€	4 100 K€	4 100 K€	4 100 K€	4 100 K€	16 400 K€
Subventions	990 K€	555 K€	500 K€	900 K€	600 K€	60 K€	2 064 K€
FC TVA	1 630 K€**	962 K€	528 K€***	571 K€*	571 K€*	571 K€*	2 241 K€

* Recettes calculées selon le taux de remboursement du F.C. T.V.A. : 15,482 % du montant des investissements de l'année N-1 (90% des investissements sont considérés éligibles).

** FCTVA dans le cadre du plan de relance

Au 1^{er} janvier 2011, le montant des investissements reportés est de 5 864 247 €.

Les subventions prévues concernent les opérations médiathèque-archives, le gymnase de Kerjalotte et le programme annuel de voirie.

Le programme d'investissement répond à plusieurs objectifs :

1- Renforcer l'attractivité de la Ville

- travaux engagés : rénovation de la salle omnisports de Kerjalotte, construction de la médiathèque-archives
- travaux à l'étude : rapprochement des écoles Jules Ferry et Quinivet, construction d'une salle couverte pour les jeux d'adresse

2- Aménager la Ville et les quartiers

- travaux engagés : aménagement des rues Charles Goffic et Médecin Général Robic, réalisation du programme annuel de voirie intégrant eaux pluviales, accessibilité et sécurité, poursuite des acquisitions foncières, aménagements d'espaces verts, extension du réseau d'éclairage public
- travaux à l'étude : amélioration de la Place Aristide Briant et du parking de Toulboubou, aménagement de l'Avenue de la Libération et du quartier de Stival

3- Améliorer les services et les équipements publics

- travaux engagés : travaux annuels dans les écoles, extension du columbarium et reprise des concessions dans les cimetières, mise à niveau annuelle des équipements sportifs
- travaux à l'étude : travaux au Palais des Congrès, au Théâtre des Halles et au Château des Rohan, travaux de sécurité à l'auberge de jeunesse, rénovation des sanitaires du camping, installation d'une vidéo protection, travaux club de Karaté

4- Améliorer la vie des associations

- travaux engagés : réhabilitation de l'ancienne école de musique, rénovation de la maison des syndicats
- travaux à l'étude : création d'une académie d'art vocal à la Chapelle Saint Ivy

5- Moderniser et équiper les services communaux

- travaux engagés : renouvellement de la téléphonie, programme annuel de renouvellement des matériels, des véhicules, du mobilier, changement des huisseries
- travaux à l'étude: rénovation de bâtiments communaux intégrant les objectifs de l'Agenda 21

1.13 Conditions retenues pour le recours à l'emprunt

Année	2011	2012	2013	2014
Taux	4,50 %	4,50 %	4,50 %	4.5 %
Durée	20 ans	20 ans	20 ans	20 ans

2- Données de base

	Données CA 2009	BP 2010*	2011	2012	2013	2014
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT						
Total débit C21+C23-C211	6311	5 485	4100	4100	4100	4100
FINANCEMENT DU PROGRAMME						
Ressources internes d'investissement (dette récup.)	342	304	321	328	0	0
Ressources externes d'investissement	2923	1686	1193	1636	1336	796
Subventions spécifiques	1145	555	500	900	600	60
Participations(TLE, Amendes de police)	148	169	165	165	165	165
FCTVA année de base+1	1630	962	528	571	571	571
ANNUITE D'EMPRUNTS						
Annuité année de base	1425	1301	1291	1292	932	934
Contractés l'année de base + Restes à réaliser (RAR)			65	131	196	261
Taux retenus pour emprunts nouveaux			4,50%	4,50%	4,50%	4,50%
Durée retenue pour emprunts nouveaux			20 ans	20 ans	20 ans	20 ans
DONNEES DIVERSES ANNEE DE BASE						
Ressources internes d'investissement (dette récup.)	342					
Subventions participations, F.C.T.V.A., DGE	2923					
Emprunts contractés pendant l'année de base + RAR	4183	5100				
Fonds de roulement final						
HYPOTHESE DE COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT RESIDUEL PAR EMPRUNT						
		100	100	100	100	100

3- Hypothèses d'évolution des produits et des charges de fonctionnement

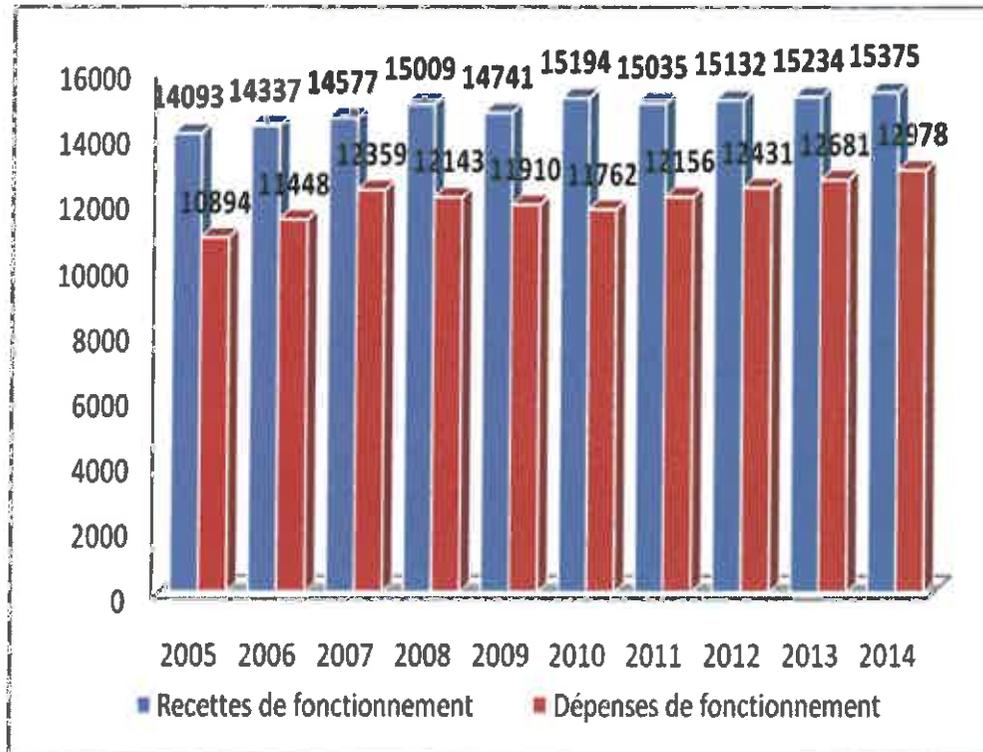
	CA 2009	TAUX	BP 2010*	TAUX	2011	TAUX	2012	TAUX	2013	TAUX	2014
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	14741	3,07%	15194	-1,05%	15035	0,64%	15132	0,68%	15234	0,93%	15375
C70 : Ventes de produits	717	-6,6%	670	1,50%	680	1,5%	690	1,5%	700	1,5%	711
C752 : Locations immeubles	131	-15,3%	111	1,5%	112	1,5%	114	1,5%	116	1,5%	118
C72 : Produits immobilisés (travaux en régie)	47	-90,0%	5		0		0		0		0
C73 : Impôts et taxes : contributions directes	475	28,2%	608	1,0%	615	1,0%	621	1,0%	627	1,0%	633
C7311 : Imposition directe	6199	2,8%	6373	3,00%	6564	2,6%	6735	2,6%	6910	2,6%	7090
C74 : Dotations de l'Etat: DGF, DSU, DSR, DNP, ,,,,,			3992	-1,51%	3932	-1,5%	3873	-1,5%	3815	-1,5%	3758
C74 : autres dotations	4437	-85,7%	635	15,71%	535	0,0%	535	0,0%	535	0,0%	535
737321 : Attribution de compensation et DSC	2332	1,2%	2360	0%	2360	0,0%	2360	0,0%	2360	0,0%	2360
C6419-C6459 Atténuation de charge personnel.	120	42,5%	170	-20%	136	0,0%	136	0,0%	136	0,0%	136
C76 : Produits financiers	142	-30,7%	98	-32,7%	66	50,0%	33		0	0,0%	0
C77 produits exceptionnels	143	20,8%	172	0,00%	35	0,0%	35	0,0%	35	0,0%	35
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	11910	-1,2%	11762	3,35%	12156	2,27%	12431	2,01%	12681	2,34%	12978
C60 : Achats et variations de stocks	1730	-1,5%	1704	3,0%	1755	2,5%	1799	2,5%	1844	3,0%	1900
C61 : Services extérieurs	718	17,5%	844	2,0%	861	2,0%	878	2,0%	896	2,0%	914
C62 : Autres services extérieurs	740	4,6%	774	1,0%	782	5,0%	821	1,0%	829	5,0%	871
C63 : impôts et taxes sauf C6332-3-6-8	44	-27,1%	32	2,0%	33	2,0%	34	2,0%	34	2,0%	35
C64 : Charges de personnel + C6332-3-6-8	6837	-0,4%	6810	2,8%	7000	2,0%	7140	2,0%	7283	2,0%	7429
C65 : Autres charges de gestion courante	1838	-13,4%	1592	8,0%	1719	2,0%	1754	2,0%	1789	2,0%	1824
C66, et 67 (sauf C6611 et 68)	2	116,8%	5	2,0%	5	2,0%	5	2,0%	6	2,0%	6
C6611 : Intérêts des emprunts (pour mémoire)	489		474		510		536		578		690

4- Résultats de la simulation

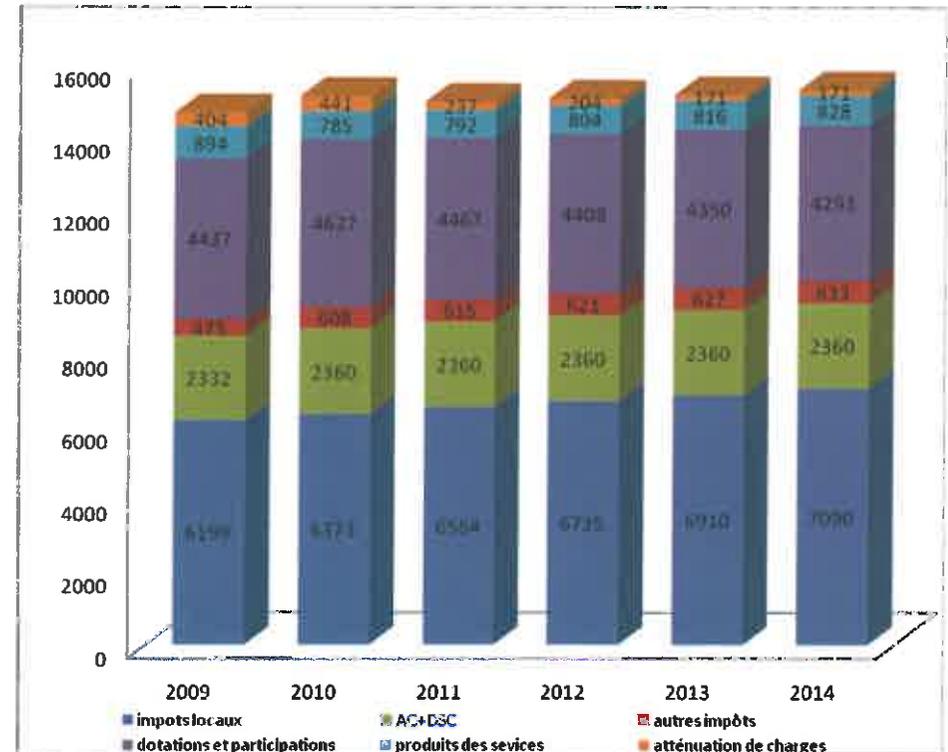
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	14741	3,07%	15194	-1,05%	15035	0,64%	15132	0,68%	15234	0,93%	15375
Produit d'exploitation du domaine	894	-12,2%	785	0,9%	792	1,5%	804	1,5%	816	1,5%	828
Dotations de l'état et autres subventions	4437	4,3%	4627	-3,5%	4467	-1,3%	4408	-1,3%	4350	-1,3%	4293
Impôts directs	475	28,2%	608	1,0%	615	1,0%	621	1,0%	627	1,0%	633
Contributions directes	6199	2,8%	6373								
Augmentation induite des bases	0		0	3,0%	6564	2,6%	6735	2,6%	6910	2,6%	7090
Attribution Compensation et Dot Solidarité Com	2332		2360		2360		2360		2360		2360
Produits divers	404	9,2%	441	-46,2%	237	-13,9%	204	-16,2%	171	0,0%	171
CHARGES COURANTES	11910	-1,24%	11762	3,35%	12156	2,27%	12431	2,01%	12681	2,34%	12978
Fournitures de services	3188	4,2%	3323	2,3%	3398	2,9%	3499	2,0%	3569	3,2%	3684
Frais de personnel	6837	-0,4%	6810	2,8%	7000	2,0%	7140	2,0%	7283	2,0%	7429
Transferts versés	1838	-13,4%	1592	8,0%	1719	2,0%	1754	2,0%	1789	2,0%	1824
Autres charges	47	-19,7%	37	2,0%	38	2,0%	39	2,0%	40	2,0%	41
ANNUITE DE LA DETTE	1425	-9,5%	1301	4,0%	1356	6,3%	1448	-18,6%	1221	12,7%	1398
Annuité en cours année de base	1425		1301		1291		1292		932		934
Annuité emprunts année de base					65		131		196		261
Annuité emprunts contractés N+1					0		25		25		25
Annuité emprunts contractés N+2							0		68		68
Annuité emprunts contractés N+3									0		110
Annuité emprunts contractés N+4											0
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT NETTE	1406		2131		1523		1252		1332		999
RESSOURCES INTERNES D'INVESTISSEMENT	342		304		321		328		0		0
MODIFICATION DU FONDS DE ROULEMENT	0		0		0		0		0		0
Excédent réutilisé	420		450		740		0		0		0
AUTOFINANCEMENT CORRIGE	2168		2885		2584		1580		1332		999
RESSOURCES EXTERNES D'INVESTISSEMENT	3859		2603		1516		2520		2768		3101
Subventions participations	2923		1686		1193		1636		1336		796
EMPRUNTS	936		917		323		884		1432		2305
CAPACITE D'INVESTISSEMENT	5091		4571		3777		3216		2668		1795

5. Analyse des résultats de la simulation 2011-2014

Evolution des recettes et des dépenses de fonctionnement



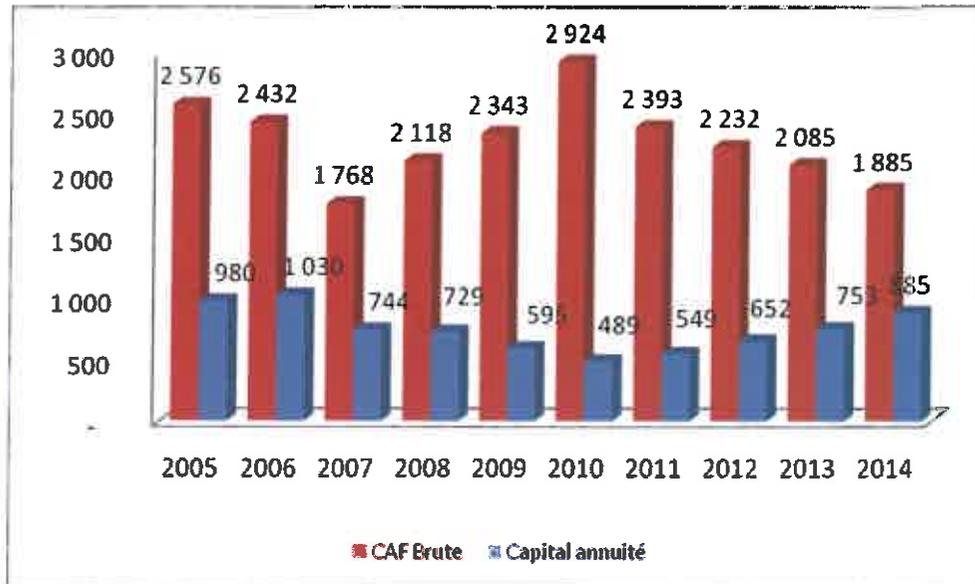
Evolution détaillée des recettes de fonctionnement



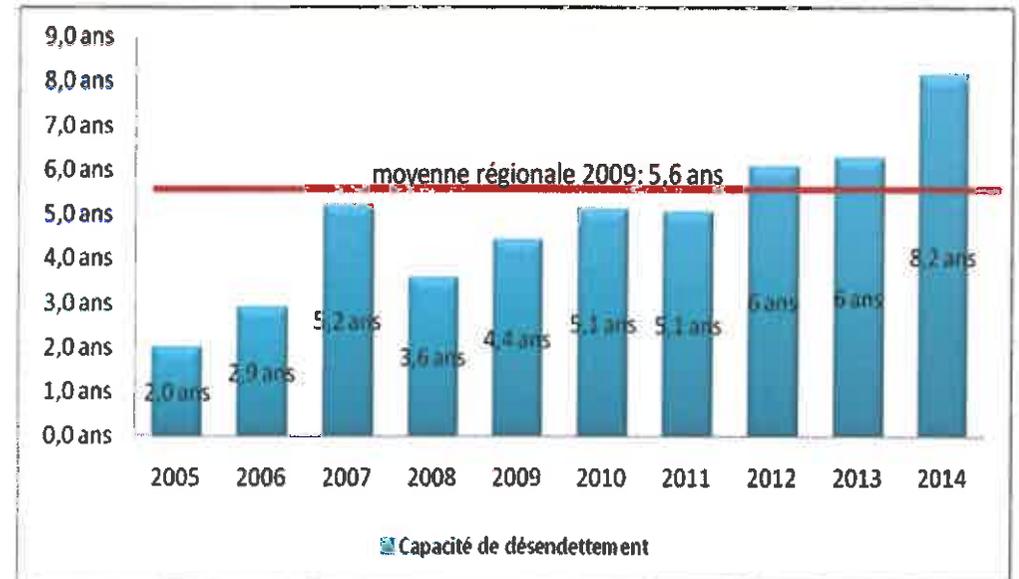
Les recettes de fonctionnement progressent de 0,3 % par an, essentiellement du fait de l'évolution du produit fiscal des 3 taxes.

Les dépenses de fonctionnement connaissent une progression moyenne annuelle de 2,59 % par an.

Evolution de la capacité d'autofinancement



Evolution de la capacité de désendettement

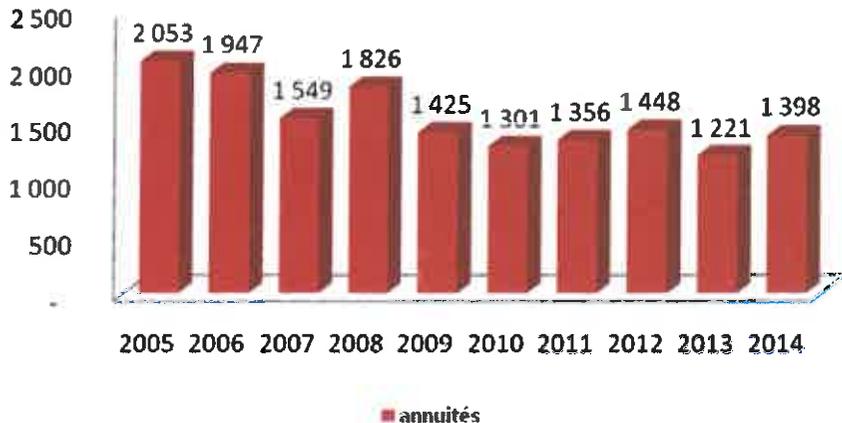


La capacité d'autofinancement brute se maintient à un niveau élevé et permet de faire face au remboursement du capital de l'annuité et de dégager une bonne capacité d'autofinancement nette des investissements.

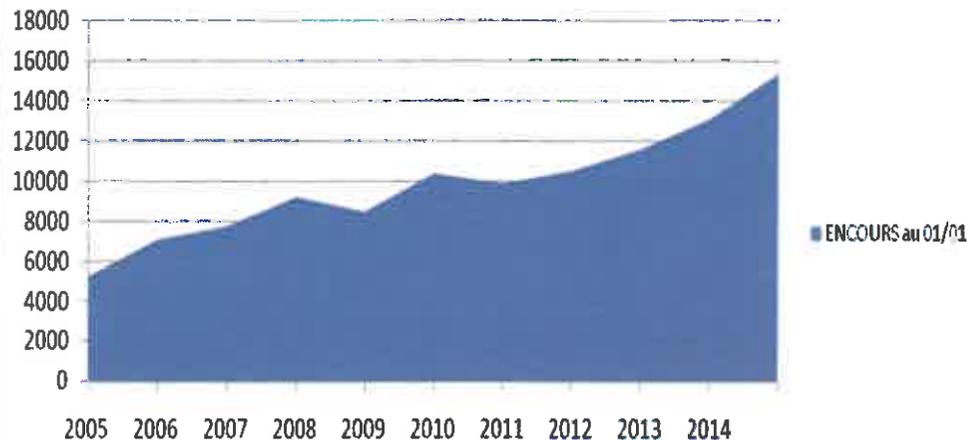
La capacité de désendettement qui prend en compte le niveau d'endettement et la maîtrise des recettes et des dépenses de fonctionnement reste correcte même en 2014 (inférieure à 10 ans).

Analyse de l'endettement

Evolution de l'annuité



ENCOURS au 01/01



Le niveau de l'annuité reste bien maîtrisé. Il reste inférieur à 10 % des recettes de fonctionnement sur toute la période étudiée. La baisse de l'annuité en 2013 est liée à la fin des emprunts de la dette récupérable.

Le recours à l'emprunt (30 % des investissements sur la période) augmente parce que les investissements programmés en 2013 et 2014 génèrent peu de subventions. En 2014, il se situe à 2 305 K€ soit 56 % du montant des investissements. Le niveau de la dette reste cependant acceptable compte tenu des marges dégagées sur le fonctionnement.

6- Synthèse**Prospective 2011 - 2014**

Les résultats de la simulation présentée précédemment sont les conséquences des hypothèses retenues :

Stabilité de la fiscalité	: Pas d'augmentation des taux d'imposition
Dotations de l'Etat (gel prévu sur 3 ans)	: peu de lisibilité, prévision à - 1,5 % en 2011 à 2014
Une progression des recettes	: Produits de fonctionnement +0,30 % en moyenne/an
Une progression des dépenses de fonctionnement	: Charges de fonctionnement + 2,59 % en moyenne/an
Un programme d'investissements de 16 400 K€	: 4 100 K€/an d'investissements
Une réalisation de 2010 à 2014 de 2/3 des emprunts reportés	: 3 400 K€
Une hypothèse de subventions d'investissements liées aux opérations prévues	: 516 K€ par an

L'application de ces hypothèses entraîne :

Une annuité stable qui intègre la fin des emprunts de la dette récupérable	: 1 355 K€ en moyenne sur 4 ans
Un autofinancement net positif qui le demeure jusqu'en 2014	: 999 K€
Une bonne capacité d'investissement mais qui baisse en 2014	: 2 864 K€ en moyenne et 1795 K€ en 2014
Un recours à l'emprunt modéré mais plus important en 2014	: 1 235 K€ en moyenne et 2 305 K€ en 2014
Une capacité de désendettement qui atteint	: 8,2 ans en 2014
Un niveau d'endettement de	: 1 046 €/habitant en 2014

En conclusion, cette nouvelle simulation financière confirme l'importance du dynamisme de nos bases fiscales pour assurer la progression des recettes, La baisse des dotations de l'Etat annoncée ou leur stabilité compte tenu de l'inflation entraîne une diminution de l'autofinancement. Une attention particulière devra être portée sur l'évolution de nos recettes et dépenses de fonctionnement au cours des prochaines années (+/-1 % dépenses = +/-120 000 €) pour améliorer l'autofinancement de nos investissements.

Pour financer les investissements, un recours plus important à l'emprunt est nécessaire en 2014, compte tenu de la baisse prévisible des subventions d'investissements. L'augmentation de l'annuité de la dette au-delà de la période de la simulation qui en découle entraînera aussi une diminution de l'autofinancement.

La situation financière est saine mais il convient de rester vigilant sur le niveau d'endettement car si les hypothèses posées se réalisent, le seuil des 8 ans de capacité de remboursement sera atteint en 2014. Pour gérer l'endettement, outre la maîtrise des dépenses de fonctionnement, il est aussi possible de réajuster le niveau d'investissement à partir de 2013 ou 2014